

Gestion des événements avec Grenadine

Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

Sommaire

Le présent document résume le projet et les recommandations de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) pour l'utilisation d'un nouvel outil de gestion des événements par le biais de la plateforme *Grenadine*.

Les employés œuvrant au sein du secteur Gestion des événements ont recours à la plateforme infonuagique *Grenadine* dans le cadre de la préparation et de la gestion des événements. Cette plateforme permet également aux clients de Téléfilm Canada de déposer une demande de participation aux événements et d'en gérer le traitement. Les clients peuvent accéder à la plateforme *Grenadine* par le biais d'un compte d'utilisateur. Cette plateforme a été retenue parce qu'elle est utilisée partout dans le monde pour gérer des inscriptions à des événements autant gratuits que payants.

L'utilisation du site Web *Grenadine* est payante pour l'organisateur de l'événement (Téléfilm) mais gratuite pour les usagers qui s'inscrivent à des événements et ce, tant qu'il s'agit d'événements gratuits. L'utilisateur doit obligatoirement se créer un compte sur *Grenadine* pour pouvoir ensuite s'inscrire à des événements. L'inscription requiert de créer un profil d'utilisateur avec au minimum une adresse courriel et un mot de passe. Dans le cadre du processus, l'utilisateur devra également fournir certains renseignements personnels en lien avec son inscription ou à sa participation à une activité ou un événement.

L'identification et la catégorisation des risques effectuées selon une grille normalisée dans le cadre de l'ÉFVP a permis d'aborder les risques potentiellement liés à la plateforme *Grenadine*, notamment quant au partenaire de l'activité, la mise en œuvre de nouveaux systèmes technologiques et la transmission de renseignements personnels au moyen de technologies sans fil. Cette ÉFVP a également établi l'adéquation des mesures d'atténuation des risques mises en place par le fournisseur, dont notamment l'hébergement des données au Canada ainsi que la mise en disponibilité d'une application mobile sécurisée. De plus, elle a permis à Téléfilm Canada de déterminer que les mesures prévues en lien avec l'implantation de l'utilisation de la plateforme *Grenadine*, incluant notamment l'inclusion dans les courriels d'invitation (à un événement ou une activité) d'un lien hypertexte vers l'avis de collecte de renseignements personnels publié sur le site Web de Téléfilm Canada, ainsi que la limitation de la collecte aux seuls renseignements personnels ayant un lien direct avec les besoins liés au traitement des inscriptions et des participations aux événements, sont en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.